
Nachlassverträge Concordats Concordati

No 63 Freitag, 01.04.2005 123. Jahrgang

1. *Débitrice*: EDITIONS MON VILLAGE SA, M. Daniel Bron, adm., Au Village, 1085 Vuillens
2. *Sursis concordataire prolongé le*: 30.03.2005
3. *Sursis concordataire prolongé de*: 6 mois jusqu'au 30.09.2005
4. *Remarques*: Sursis concordataire 293 LP
Par décision du 30 mars 2005, communiquée le même jour, le président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois a prolongé de six mois, dès l'expédition de la présente décision, le sursis concordataire accordé à EDITIONS MON VILLAGE SA, Daniel BRON, adm. Au Village, 1085 Vuillens.

Tribunal d'arr. de l'Est vaudois
1800 Vevey

(00104061)